REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440045300043

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COM DE COM DE BLAIN

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: SPANC BA CC REGION DE BLAIN (2)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	·
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	17
A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	19
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25 26
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37 38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A8.3 - Opérations liées aux cessions A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	44
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrees	45
A10 - Etat des travaux en régie	46
B - Engagements hors bilan	47
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56
C - Autres éléments d'informations	57
C1.1 - Etat du personnel	
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60 61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	63
D - Arrêté et signatures	

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	<u>-</u>

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	ll II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES		E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	47 546,86	G	62 109,33	G-A	14 562,47
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	396,69	н	171,22	н-в	-225,47

		_			
	Report en section	c	24 996,12	1	0,00
REPORTS DE	d'exploitation (002)		(si déficit)		(si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D	0,00	J	2 218,62
N-1	d'investissement (001)		(si déficit)		(si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 72 939,67	Q= 64 499,17	=Q-P -8 440,50

	Section d'exploitation	Ε	0,00	к 0	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L 0	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L 0	0,00

		DEPENSES RECETTES		DEPENSES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	72 542,98	= G+I+K	62 109,33	-10 433,65
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	396,69	= H+J+L	2 389,84	1 993,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	72 939,67	= G+H+I+J+K+L	64 499,17	-8 440,50

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,0	0,00	
011	Charges à caractère général	0,0		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,0		
014	Atténuations de produits	0,0		
65	Autres charges de gestion courante	0,0		
66	Charges financières	0,0		
67	Charges exceptionnelles	0,0		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,0	0	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00	
73	Produits issus de la fiscalité		0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
013	Atténuations de charges		0,00	
76	Produits financiers		0,00	
77	Produits exceptionnels		0,00	
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,0	0,00 L	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,0	0,00	

Chap.		Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22		0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00
		0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

01	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	oyés (ou restant à	employer)	
Chap.	2100110	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	28 500,00	4 981,04	0,00	0,00	23 518,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 000,00	42 394,60	0,00	0,00	2 605,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	otal des dépenses de gestion courante	73 500,00	47 375,64	0,00	0,00	26 124,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3,88	0,00	0,00	0,00	3,88
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
Tota	al des dépenses réelles d'exploitation	74 503,88	47 375,64	0,00	0,00	27 128,24
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500,00	171,22		1	328,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00		H M K K M	0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	al des dépenses d'ordre d'exploitation	500,00	171,22			328,78
	TOTAL	75 003,88	47 546,86	0,00	0,00	27 457,02
D 00	Pour information 02 Déficit d'exploitation reporté de N-1	24 996,12				

RECETTES D'EXPLOITATION

OL	Libellé		Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
Chap.		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 000,00	16 120,00	0,00	0,00	-4 120,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	48 500,00	4 989,33	41 000,00	0,00	2 510,67
7 4 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	60 500,00	21 109,33	41 000,00	0,00	-1 609,33
	Produits financiers	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
76		39 500,00	0,00	0,00	0,00	39 500,00
77 78	Produits exceptionnels Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
	tal des recettes réelles d'exploitation	100 000,00	21 109,33	41 000,00	0,00	37 890,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	100 000,00	21 109,33	41 000,00	0,00	37 890,67
R 002	Pour information 2 Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II _ DDESENTATION CENERAL E DU COMPE	
II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	Δ3
	~3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	THE THE PROPERTY OF THE PROPER					
Chap.		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)	
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	
21	Immobilisations corporelles	400,00	396,69	0,00	i i	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	3,31	
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des opérations d'équipement	0.00	0,00		5 000,00	
	Total des dépenses d'équipement	20 400.00	396,69	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	20 003,31	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	
		600,00				
	Total des dépenses financières	600,00	0,00	0,00	600,00	
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0.00	0,00	
	des dépenses réelles d'investissement	21 000,00	396,69	0,00	20 603,31	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0.00			
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0.00		0,00	
Total o	des dépenses d'ordre d'investissement	0.00			0,00	
	TOTAL		0,00		0,00	
		21 000,00	396,69	0,00	20 603,31	
D 001 S	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulé	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,0	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 281,88	0,00	0,00	18 281,8	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,0	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,0	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0.00	0,0	
	Total des recettes d'équipement	18 281,88	0,00	0,00	0,0 18 281, 8	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,0	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,0	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00		0,0	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0.00	0,00	0,00	
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	des recettes réelles d'investissement	18 281,88	0,00	0,00	40.000	
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	Elitara a cama	0,00	18 281,88	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	500,00	474.00			
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	171,22		328,78	
Total	des recettes d'ordre d'investissement	500,00	0,00		0,00	
	TOTAL		171,22		328,78	
		18 781,88	171,22	0,00	18 610,66	
R 001 S	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	2 218,62				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initie en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II DDECENTATION OFFICE CONTRACTOR	
II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	l II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	- II
	1 DI

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 981,04		4 981,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	42 394,60		·
014	Atténuations de produits	0,00		42 394,60 0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66 67	Charges financières	0,00	0,00	0,00 0,00
68	Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00	171,22	171,22
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	47 375,64	171,22	47 546.86

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	24 996,12

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 72 54
--

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00 0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	Top AN ENGLISHED	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0.00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	396,69	0,00	396,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0.00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)	THE PERSON EN	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	·
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00 0,00	0,00
3	Stocks	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement -Total	396,69	0,00 0,00	0,00 396,69

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	396,69

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)	MAISTER VICTORIA	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 120,00	Maria Maria	16 120,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00	TO THE PARTY OF TH	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 989,33		45 989,33
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	62 109,33	0,00	62 109,33

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	62 109,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		171,22	171,22
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Operations pour compte de tiers (e)	SHALL BE WELL	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
J	Recettes d'investissement – Total	0,00	171,22	171,22

0.040.00	
2 218,62	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1
+	
0,00	AFFECTATION AUX COMPTES 106
=	
2 389,84	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Is la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations d'équipement ».
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libelié (1)	0-6-114	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	28 500,00	4 981,04	0,00	0,00	23 518,9
6063	Fournitures entretien et petit équipt	90,00	318,84	0,00	0,00	-228,84
6064	Fournitures administratives	200,00	171,18	0,00	0,00	28,8
6066	Carburants	1 000,00	831,57	0,00	0,00	168,4
611	Sous-traitance générale	5 200,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
61551	Entretien matériel roulant	300,00	116,50	0,00	0,00	183,50
6156	Maintenance	380,00	460,33	0,00	0,00	-80,33
6161	Multirisques	1 400,00	1 603,34	0,00	0,00	-203,34
618	Divers	0,00	71,10	0,00	0,00	-71,10
6236	Catalogues et imprimés	350,00	242,40	0,00	0,00	107,60
6251	Voyages et déplacements	0,00	30,50	0,00	0,00	-30,50
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	961,69	0,00	0,00	538,31
6262	Frais de télécommunications	280,00	173,59	0,00	0,00	106,41
6287	Remboursements de frais	17 800,00	0,00	0,00	0,00	17 800,00
012	Charges de personnel, frals assimilés	45 000,00	42 394,60	0,00	0,00	2 605,40
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	45 000,00	42 284,00	0,00	0,00	2 716,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	110,60	0,00	0,00	-110,60
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	73 500,00	47 375,64	0,00	0,00	0,00 26 124,36
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0.00	
67	Charges exceptionnelles (c)	3,88	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3,88	0,00		0,00	3,88
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	3,88
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0.00		0,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	74 503,88	47 375,64	0,00	0,00	27 128,24
023	Virement à la section d'investissement	0,00	Billian Mary	TEST STATE OF THE	Treatment of the	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	500,00	171,22	TOTAL SERVICE		200.70
5811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	500,00	171,22			328,78
τοτ	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	500,00	171,22			328,78 328,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	500,00	171,22			328,78
	L DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	75 003,88	47 546,86	0,00	0,00	27 457,02
	Pour information	24 996,12				
D 0	02 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la règie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 43.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la règie applique le règime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
013	Aut u	OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 000,00	16 120,00	0.00	0.00	
7062	Redevances assainissement non collectif	12 000,00	16 120,00	0.00	0,00	-4 120,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0.00	0,00		-4 120,00
74	Subventions d'exploitation	48 500,00	4 989,33	41 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	48 500,00	4 989,33	41 000,00	0,00	2 510,67
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0,00	2 510,67
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	60 500,00	21 109,33	41 000,00	0,00	0,00 -1 609,33
76	Produits financiers (b)	0,00	0.00	0.00		
77	Produits exceptionnels (c)	39 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	39 500.00	0.00	0,00	0,00	39 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	39 500,00 0,00
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	100 000,00	21 109,33	41 000,00	0,00	37 890,67
142	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0.00
143	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
70	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	100 000,00	21 109,33	41 000,00	0,00	37 890,67
R 002 E	Pour information xcédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

0,00
0.00
0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des comptes de placement, aux dépréciations des comptes de chiers et aux dépréciations des comptes des des comptes des des comptes des comptes des comptes des des des des des des des d



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	400,00	396,69	0,00	3,31
2183	Matériel de bureau et informatique	400,00	396,69	0,00	3,31
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2313	Constructions	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	20 400,00	396,69	0,00	20 003,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de lialson : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0,00	0,00
27		600,00	THE RESERVE	STREET, I	
020	Dépenses imprévues	_	0.00	0.00	600.00
	Total des dépenses financières	600,00	0.00	0.00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00			20 603,31
	TOTAL DEPENSES REELLES	21 000,00	396,69	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	ELLIKOTA SELL	
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	entis s	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	PARTY OF	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	21 000,00	396,69	0,00	20 603,31
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	18 281,88	0,00	0,00	18 281,8
1641	Emprunts en euros	18 281,88	0,00	0,00	18 281,8
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	18 281,88	0,00	0,00	18 281,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0.00	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0.00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0.00	0.00	0.00
•	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES	18 281,88	0,00	0,00	0,00 18 281,88
021	Virement de la section d'exploitation	0,00		0,00	10 201,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	500,00	171,22		328,78
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	171,22		328,78
τοτ	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	500,00	171,22		328,78
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	Mary Mary	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	500,00	171,22	- Armine	328.78
тс	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	18 781,88	171,22	0,00	18 610,66
R	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	2 218,62			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

Nature A1.1 — DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE Montant maximum autorisé indiquer le numéro de contrat) de trésorente (2) au 01/01/N de trésorente (2) au nomprunt a un emprunt b un emprunt contraction de contration de contration de trésorente (2) a un emprunt contraction de contration de trésorente (2) a un emprunt contraction de contration de contration de trésorente (2) a un emprunt contraction de contration de trésorente (2) contraction de tré	EL EMENTS III OTIVATO		IV - ANNEXES				2
Nature Nature Date de la décision de décision de réaliser la ligne réaliser la ligne erile el collectivité de rattachement de trésorerie (2) au 04/04/N la collectivité de rattachement el le collectivité de rattachement de trésorerie (2) au n'indiquer le numéro de contrat) la collectivité de rattachement el le au n'indiquer le numéro de contrat) la collectivité de rattachement el le au n'indiquer le numéro de contrat) la collectivité de rattachement el le au n'indiquer le numéro de contrat) la collectivité de rattachement el le collectivité de rattachement el le collectivité de rattachement el le collectivité de rattachement la co	ELEMEN IS DO BILAT	N-EIAT DE	LA DETTE - DETAI	L DES CREDITS DE	TRESORERIE		A1.1
Nature décision de réaliser la ligne décision de trésorerie (2) la collectivité de raftachement au of 1/01/N de trésorerie (2) la collectivité de raftachement erie à un emprunt à un emprunt b (A) A) Montant des tirages N Intérêts (3)		A1.1	- DETAIL DES CRED	ITS DE TRESORER	E(1)		
la collectivité de rattachement de trésorerie (2) au 01/01/N Montant des tirages N Intérêts (3) Intérêts (3) au nemprunt de rattachement à un emprunt	Nature	Date de la				nboursements N	
a un emprunt	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésonaria (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
de trésorerie de trésorerie sur emprunt de trésorerie liées à un emprunt strésorerie liées à un emprunt de trésorerie liées à un emprunt de trèsorerie liées à un emp	ss de trésorerle de la collectivité de rattachement	(3) 0100000000000000000000000000000000000			STATE OF THE PARTY		
de trésorerie de trèsorerie liées à un emprunt et résorerie fédits de trésorerie	avances de trésorerle						
de trésorerie liées à un emprunt strésorerie liées à un emprunt strésorerie le le sorerie le le trésorerie le le trèsorerie le le trèsorerie le le trèsorerie le	de trésorerie						
rédits de trésorarie	de trêsorerie liées à un emprunt						TZ
rédits de trésorerie	e trésorerie						
iridenvenin (Tokal)	rédits de trésorerie						
Good Dan Contract (Total)	519 Crédits de trésorerle (Total)		00'0	00.0	000		

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les présorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
Natura			Date	ote C		Type de		Taux initial	itial		Pério-	Profil	Possibilité de	Caté-
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					00'0									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunis et dettes (total)					00'0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					00'0									
1681 Autres emprunts (total)			Name of the second		00'0		1							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total générai					0,00		To San							

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

 (2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

 (3) Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

 (6) Indiquer la périodicité des remboursements: A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.

 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					Emp	prunts et o	Emprunts et dettes au 31/12/N	_				
							Taux d'Intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée Ty (4 années) (4 (4)	Type de taux (12)		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0			Carlle Se		00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0		1614			0,00	00'0	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0	7, 1, 35,	00'0				The said	00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0				S1 	00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0
Total général		0,00		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année. (15) I s'agit des intéréts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

oar t de ux n le ftal	7 61	00'0		00'0		000		00'0		00'0		00'0	00'0
% par type de taux selon le capital restant dû		Ш	72	Ц					1 =1			00'0	00'0
Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)		00'0		00'0		0,00		00'0	100	00'0		0,0	0'0
Intérêts payés au cours de l'exercice (10)		00'0		00'0		00'0		00'0		0,00		00'0	00'0
Niveau du taux au 31/12/N													
Taux maximal après couver- ture éventu-									100				
Coût de sortie (7)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Taux maximal (6)		8 / 3											
Taux minimal (5)				1 2/2 1				8.54					
Dates des périodes bonifiées										1 2 2 3			THE SECOND
Durée du contrat			C. S. A.						TA L				
Type d'indices (4)					11.10					1 3 3 3			
Capital restant dû au 31/12/N (3)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Nominal (2)		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0		00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file													S. Milani, John Willer
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)	TOTAL (A)	Barrière simple (B)	TOTAL (B)	Option d'échange (C)	TOTAL (C)	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)	TOTAL (D)	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)	TOTAL (E)	Autres types de structures (F)	TOTAL (F)	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverfure. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance. (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisée à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

) - til			()		
In	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'Indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un Indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	The sealing of the
unique). Iaux vanable simple plaronne (<i>cap</i>) ou encadre (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	THE RESERVE
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	The State of the S
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
3 (1 - 1) - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Multiplicateur jusqu'a 5 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	A STATE OF THE PARTY OF
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	The State of the S
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours			The state wasn't		The state of the s	0,00
	Montant en euros			The second second			00'0

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

2	A1.5
IV – ANNEXES	D DO BILAN -

A1.5 - DETAIL DES OPFRATIONS DE COUVEDTUDE (1)

Date de fin Organisme couverture (change ou taux) Augustus du contract co-contractant (change ou taux) Couverture (change ou taux) Couverture (change ou taux) Couverture (change ou contractant (change ou taux) Couverture (change ou contractant (change ou taux) Couverture (change ou contractant (change ou taux) Couverture (change ou couverture du contractant (change ou taux) Couverture (change ou couverture du contractant (change ou couverture (change ou couverture du contractant (change ou couverture du couverture du couverture du couverture de la couverture de la couverture du couv														
Type de couverture re, indiquer contract of au 31/12/N du contract ant contract and au 31/12/N du contract and contract and couverture contract and couverture countract and contract and c		Em	prunt couvert						Instrument de co	Variano				
Type de contract le indiquer restant couvert di au 31/12/N du contract di couverture (change ou couverture di change ou couverture (change ou couverture di contract d	Instruments de couverture						Nature de la				Périodicité		Primes éventuelles	ntuelles
Inplie (total) 0,00	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capitai restant dū au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)	Notionnei de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente
total) (2) 0,00 0,00 0,00 0,00	Taux fixe (total)		00 0								(L) craining			d'option
00'0 00'0 00'0 00'0					THE PROPERTY OF	T BIT		00'0				00'0	00'0	00'0
00'0 0'00	Taux variable simple (total)		0,00					00'0				0.00	0.00	000
	Taux complexe (total) (2)		00'0					00'0				000	000	
	Total		00'0				STATE OF THE PERSON NAMED IN	000		1		oʻ.	On'n	000

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts: A: annuelle, M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, T: trimestrielle, X: autre.

NI IV	UVERTURE A1.5
IV – ANNEXES	FI FMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'Ir	Effet de l'instrument de couverture	ture			
Instruments de couverture		Taux payé	ģ	Taux reçu (7)	(E	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorle d'emprunt (8)	mprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	xepuj	Niveau de taux	Charges c/668	Prodults c/768	Avant opération Après opération de couverture	près opération de couverture
Taux fixe (total)						00'0	00'0	0	
Taux variable simple (total)						00'0	00'0	0	10000
Taux complexe (total) (2)	Carried and the second					00'0	00'0	0	
Total						0,00	00'0	0	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

2	A1.6
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

	Année de	de						Pério-							
Emorints (2)	profit d'amort.							dicité	Caracté	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de	Annuité de l'exercice	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	de l'emprunt	Т	refinance-	Organisme prâteur ou chef	Capital restant	Capital	Durée	-EE							
contrai)	Année	Profil (5)	ment	de file	0p	réaménagé	elle		Type Independent	Index de (8) taux	a Type	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	Pexercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					00'0	00'0		_				00'0	00'0	00'0	00'0
Total doe received	nin s														
Refinancement de dette (4)					00'0	0,00							00'0	00'0	00'0

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées. (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
 - (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

 - (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 - (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
 - (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
 - (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée. (10) li s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (12) Indiquer le coôt de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation. (13) Il s'agit des intèrêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

	T
EI EMENTS DII BII AN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

l'exercice (s'Il y a 1)		Capital	00'0
Annultá payée dans l'exercice (s'll y a lleu)		Intérêts	00'0
	ICNE de	Fexencice	00'0
	Capital restant	d0 au 31/12/N	00'0
Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (8)		Contrat	
Profil d'amo et périor rembours		Contrat	
nal		Contraf ranágocié (5)	00'0
Nominal		Contrat initial	
	Taux		
	Contrat renégocié	Index (4)	
(2)		Type de taux (3)	
Tam		Taux act.	
	Contrat initial	Index (4)	
		Type de taux (3)	
Durée résiduelle en années		trat rené- gocié	
résidt		Con- trat initial	
		Organismo prêteur	
	_	tion	
Date	souscrip-	tion du contrat initial	
	and	demprunt	Total

Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
 Taux à la date de renégociation.
 Taux à la date de renégociation.
 Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : trimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV
- ''
A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

7.10	LIAIDE	MOISIAN	S E I DES DE	PRECIATION:	5	
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	S ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00	CAN SERVICE	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS I	T DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A22
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	14
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

			20
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réallsations
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	600,00	0,00
16 Empre	unts et dettes assimilées (A)	0.00	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441		0,00	0,00
1678	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	·
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes		0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	600,00	0,00
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00
	1	600,00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		500,00	III 171,22
	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	500,00	171,22
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	171,22
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	171,22	0,00	2 218,62	0,00	2 389,84

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II .	0,00
Ressources propres disponibles	IV	2 389,84
Solde	V = IV II (3)	2 389,84

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREFS

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	то	ΓAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

2:	A
IV – ANNEXES	JU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS
	ELEMENTS D

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

ILL ANALESCE	
IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	1 404
- ENTREES	A8.

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

	THE PROPERTY	110110	
Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
			In the second
	0.00		
		Désignation du bien Valeur d'acquisition	(coût historique) amortissements

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00	Billi				0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

	IV – ANNEXES	IV
VARIATION	ELEMENTS DU BILAN DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation			Professional	
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition	all the man						
Affectation							
Mises en concession ou affermage		To be a fine					
Mise à la réforme		AL DISTRICT					
Divers	THE PARTY OF						
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement. (3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

KATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	≥
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

ours de	En capital	00'0	00'0	0,00	00'0
Jarantle au c l'exercice					
Annuité garantie au cours de l'exercice	En intérêts (8)	00'0	0,00	00'0	00'0
Indices ou devises pouvant	nodatier l'emprunt				
Catégorie d'emprunt	S				
onstaté (6)	Niveau de taux				
Taux moyen constaté sur l'année (6)	Index (4)				
Taux	Taux (3)				
tial	Taux actua- rlel (5)				
Taux initial	Index (4)				
1 00	s Taux (3)				
Périodi- cité des rem- bour- sements					
Durée rési- duelle					
Capital restant do au 31/12/N		00'0	00'0	00'0	00'0
 Montant Initial		00'0	00'0	00'0	00'0
Organisme prêteur ou chef de file					
Objet de					
Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emorunt (1)	Année				
Désignation du		Total des emprunts contractés par des collectivités ou des Ep (hors logements soclaux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	TOTAL GENERAL

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...). (5) Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalssés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en	euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	i = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/4	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

COM DE COM DE BLAIN - SPANC BA CC REGION DE BLAIN - CA - 2019

IV ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

ç	*)
_	_	٠
	E	ĭ
	Ċ	3

Ν	B1.5
IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

COM DE COM DE BLAIN - SPANC BA CC REGION DE BLAIN - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités			0,00	0,00	0,00	
8018 Autres engagements donnés			0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes publics			0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes privés (1)			0,00	0,00	0,00		
	TO	TAL			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	54.7
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	
8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00		
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
TOTAL			0,00	0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier comigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

2.11	> 5
IV - ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		EIGH DO LENSONNEL AU 31/12/N	L AU 31/12/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CALEGORIES (2)	EMI	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIF	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS	EMPLOIS
		EMDIOIS	100		2000	DODGE MINES EN EIP! (4)	(4)
		PERMANENTS À TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITUL AIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		COMPLET	COMPLET				
Directeur général des ses isos		00'0	00'0	00'0	0.00	0	000
Directoring sénéral des services		00'0	0.00	00.0		8	00,0
Directory deficient august, des Services		00'0	00'0	00,0	00,0	0,00	00'0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 87.52		00'0	00'0	00'0	00.0	00,0	00,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	00'0	00'0	00.00	000
		00'0	00'0	00'0	0.00	000	20,0
FILIERE LECHNIQUE (c)		00'0	000	000		20'5	00,0
FILIERE SOCIALE (d)		000	26	00,0	00,0	00'0	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIAL E(A)		00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	90 0
TILIENE MEDICO-I ECHNIQUE (f)		0.00	000	000			0,0
FILIERE SPORTIVE (g)		000	000	00,00	0,00	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00.0	00,0	0,00	00'0	0,00	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
		00'0	00'0	00'0	00.0	000	000
FILIERE POLICE (j)		0.00	000			0000	00,0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		000	20,0	00,0	00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + p + f + c + b + i + i + ly		no'o	0,00	000	00'0	00'0	00'0
N+[+		00'0	00'0	00'0	00'0	0.00	000
							2010

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps piein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc. %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

2	C1.1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

INCOMPOSITE INCIDENCE INCI	CATEGODIES	SECTEIR	REM	REMUNERATION (3)	NOO	CONTRAT
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU STITZIN	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
					۳	
Agents occupant un emploi permanent (6)				no'n		
				000		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00,0		
				000		
TOTAL GENERAL				00,0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT : Culturel
ANIM: Animation.
PM: Polico.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (foi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-6.* article 3. Ter alinéa : accroissement bemporaire d'activité.

3-6.* article 3. Jer alinéa : accroissement bemporaire d'activité.

3-7. article 3. Zebre a llinéa : accroissement bemporaire d'activité.

3-7. i emplacement d'un fonctionnaire à servir à la famp de la forcitons le justifient.

3-2. yet commune d'un emploi de fonctionnaire susceptibles d'assurer les fonctions le justifient.

3-2.* amplois de la catégodre A forsque les besoins des services ou la fanture des cammunes de moins de 1000 habitants et des servications des services public.

3-2.* emplois de sordinaire des communes de moins de 1000 habitants et des services public.

3-3.* emplois de sordinaire des communes de moins de 1000 habitants et des services public.

3-3.* emplois de sordinaire des communes de moins de 1000 habitants et des services public.

3-3.* emplois de sordinaire de periment d

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347. (5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COM DE COM DE BLAIN - SPANC BA CC REGION DE BLAIN - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECT	INTE OU DE L'ETABLIS	SEMENT DE RATTAC	HEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			
		0	0.0

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

	1-0000	EL FRINGII AL DO C		
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

	3 - FIXE	SENTATION AGREO		
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

COM DE COM DE BLAIN - SPANC BA CC REGION DE BLAIN - CA - 2019

IV – ANNEXES	IV.
ARRETE ET SIGNATURES	IV IV
TIMETEET OIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A le

(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .